



Tremplin Sports Acrobatiques

Envol Parc Aix-Les-Bains
www.tremplinsportsacrobatiques.com
tsacro@outlook.fr
 06.58.94.10.15

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

AIX LES BAINS

TARIFS 2024

COORDONNÉES :

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance : ____/____/____ Age : _____ Sexe : F / M
 Adresse : _____
 CP : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____
 Club (facultatif) : _____
 Niveau de pratique : Loisirs / Débutant / Régional / National / Elite

CHOIX DE L'ACTIVITÉ ET DES DATES :

Semaine n°	28	29	30	31	32	33	34
Dates	08/07 au 12/07	15/07 au 19/07	22/07 au 26/07	29/07 au 02/08	05/08 au 09/08	12/08 au 16/08	19/08 au 23/08
Hébergement	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Activité	Trampoline	Trampoline	Trampoline	Trampoline Gym envol	Trampoline Gym envol	Trampoline	Trampoline

Semaine sélectionnée : 28 / 29 / 30 / 31 / 32 / 33 / 34

Activité : Trampoline / Gym envol

SÉLECTIONNEZ VOTRE SÉJOUR ET CALCULEZ SON TARIF

Tous les stages incluent 5€ d'adhésion à l'association	Découverte 1h / jour		Semi-intensif 2h / jour		Intensif 4h / jour	
	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines	1 semaine	2 semaines
Stage seul	95 €	180 €	170 €	320 €	330 €	590 €
Stage + demi-pension					400 €	740 €
Stage + hébergement + pension complète					680 €	1 290 €

Possibilité de payer la totalité en plusieurs fois (chèque ou virement) avant fin août	Total stage	€
	Acompte de 30% à la réservation	€
	Solde restant à régler	€

DOCUMENTS À RENVoyer À :

MOTIKIAN Christine, 82 rue du Marjolet, 69540 IRIGNY.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

- ❖ Le « **Formulaire de réservation** » doit être renvoyé dûment complété, accompagné de votre acompte de 30% (chèque libellé à l'ordre de **TSA** ou par virement bancaire sur le RIB ci-dessous)
- ❖ Les coupons sport ANCV, chèque ANCV sont acceptés. Les bons CAF seront remplis afin que le remboursement vous parvienne directement de votre CAF.
- ❖ **Aucun dossier ne pourra être accepté sans acompte.**
- ❖ Après réception et validation de l'ensemble de ces documents, vous recevrez **un dossier complet par MAIL**, validant votre inscription.
- ❖ **Le solde est à régler en début de stage, lors de votre arrivée.**

Crédit Mutuel				
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE				
Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02423	00020653001	36	EUR
Identifiant international de compte bancaire			Domiciliation	
IBAN (International Bank Account Number)			BIC (Bank Identifier Code)	
FR 76 10278024230002065300136			CMCI FR 2A	
Domiciliation		Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM DU PAYS DE THONES		TREMPLIN SPORTS ACROBATIQUES		
2 PLACE AVET		105 ROUTE DU BOIS DE LA COUR		
74230 THONES		74200 ARMOY		
TÉL: 04 50 63 78 11				
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES IMPORTANTES

- ❖ Toutes les activités se déroulent à **Aix-les-Bains (73)**, Thonon les Bains étant le siège social.
- ❖ Les stages commencent le lundi matin et se terminent le vendredi soir.
- ❖ Les jours fériés, 14 juillet et 15 août, sont travaillés.
- ❖ Nos stages sont agréés cohésion sociale (ex-Jeunesse et Sports).
- ❖ Les stages sportifs s'adressent à tous : adultes, enfants, débutants, initiés confirmés, haut niveau.
- ❖ Nous acceptons les enfants dès 5 ans, les adultes jusqu'à 60 ans.
- ❖ Les centres aérés, MJC, colonies de vacances, centres pour handicapés, sont également les bienvenus.

LOCATION DES ATELIERS EN DEHORS DES STAGES TSA

Les groupes ont la possibilité de louer les installations sportives seules en Trampoline et en Gym Envol, de la semaine N° 28 à 34. Dans ce cas, notre encadrement n'est pas inclus dans ce tarif, il faut prévoir votre encadrement.

Tarif : -30% du tarif STAGE individuel. L'accès du Centre Acrobatique est réglementé.

CONDITIONS D'ANNULATION

- ❖ Avant le 30 avril, avec une lettre justifiant l'annulation de l'inscription, nous remboursons la somme versée.
- ❖ A partir du 1^{er} mai et jusqu'au 30 juin, sur demande écrite et accompagnée d'un certificat médical, nous remboursons 50 % de la somme versée.
- ❖ A partir du 1^{er} juillet, tout stage réservé sera dû dans sa totalité. En cas d'annulation durant le séjour, les sommes versées ne seront pas remboursées. En cas de blessure avant ou durant le stage (sur présentation d'un certificat médical), les sommes versées seront conservées. Un avoir sera effectué en fonction du nombre de jours complets non utilisés, à valoir sur la saison suivante.

Date et signature :